

L'écho  
Laveyronnais



JUILLET

## DATES A RETENIR

Site internet : [www.laveyron.fr](http://www.laveyron.fr)



Jeudi 04 juillet  
Samedi 06 juillet  
Samedi 06 juillet  
Lundi 08 juillet  
Vendredi 12 juillet  
Dimanche 21 juillet  
Vendredi 26 juillet  
Mardi 13 aout

Réunion publique sur la fibre optique  
Permanence inscription Centre de Loisirs de 10 h à 12 h  
Soirée moules-frites à 19 h à la Ronceraie  
Conseil Municipal à 19 h. Mairie  
Assemblée Générale Tennis de la Ronceraie 19 h  
Pique-nique Les Amis de la Ronceraie 12 h  
Spectacle de la compagnie PERICARD  
Don du sang de 16 h à 19 h à la Ronceraie

## CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Conseil Municipal le **lundi 08 juillet** 2019 à 19h00.  
Ouvert à tous.



## CONCILIATEUR - MEDIATEUR



Les permanences du conciliateur-médiateur **Mme DANJAUME** reprendront  
**dès le vendredi 02 septembre**  
à la Mairie les vendredis après-midi de 14 h à 17 h,  
sur rendez-vous au 04 75 23 02 69.

## DON DU SANG

En ce début d'été, si possible bien sûr, soyons tous donateurs et faisons rentrer le don de sang dans notre quotidien.

Comment ?

En passant le relais à tout notre entourage pour encourager le plus grand nombre à venir dans nos collectes mobiles ou sites fixes.

Rappelons encore et encore que les besoins quotidiens sont de 10 000 dons pour soigner tous les malades de France et que, en cette période estivale, les réserves sont toujours très basses.

L'EFS (Etablissement Français du Sang), organisera sa collecte de sang



**MARDI 16 JUILLET**  
De 16 h à 19 h  
ANDANCETTE

**MARDI 13 AOUT**  
De 16h à 19h

salle polyvalente de la Ronceraie LAVEYRON



Une petite pensée de Mark Twain

“ Donne à chaque jour la chance d'être le plus beau de ta vie ”

## ATTENTION AUX FORTES CHALEURS!

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- Il fait très chaud,
- La nuit, la température ne descend pas, ou très peu,
- Cela dure depuis plusieurs jours.

### ENFANT ET ADULTE

Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.
- Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.

### PERSONNE AGEE

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.
- Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.

La plateforme téléphonique Canicule Info Service vous informe également au

**0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)

du lundi au samedi de 09 h à 19 h



## TRANQUILITE VACANCES

Vous partez en vacances ! Pensez à signaler votre absence, 48h avant votre départ, à votre gendarmerie : 04 75 23 08 23



Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez vos voisins absents, ne manifestez pas votre présence, mais alertez sans tarder la gendarmerie en composant le « 17 » (appel gratuit).



### Pour des vacances en toute tranquillité

- Signalez votre absence à la gendarmerie locale
- Si vous ne partez pas, ouvrez l'œil !
- Sur votre lieu de vacances : ne tentez pas les voleurs !
- En cas de cambriolage

Vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage :  
**APPELEZ LE 17** OU LE 112  
Votre appel peut être déterminant pour interpellier les cambrioleurs



Pour plus de renseignements allez sur le site  
[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Pour-des-vacances-en-toute-tranquillite](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Pour-des-vacances-en-toute-tranquillite)

## TENNIS DE LA RONCERAIE



Le club de Tennis de La Ronceraie tiendra son  
**Assemblée Générale le 12 juillet à 19 h 00.**

Toutes personnes intéressées seront les bienvenues.  
Un pot de l'amitié clôturera la séance

## Centre de loisirs

# LAVEYRON / ST-VALLIER

**Le Centre de Loisirs du Parc de la Ronceraie à Laveyron sera ouvert du 8 juillet au 30 août 2019**

*(fermé la semaine du 15 août).*

Les enfants de 4 à 15 ans, nés entre 2004 et 2015 (4 ans révolus au 1<sup>er</sup> jour de présence) sont inscrits à la semaine.

Les journées animées débutent par un accueil à partir de 7 h 30 et se terminent à 17 h 30.

Outre les activités dispensées dans les locaux du centre ainsi que dans le parc, sont organisées des sorties à thème et des mini camps (camping).

**Permanence d'inscription au Parc de la Ronceraie :**  
le samedi 6 juillet, de 10 h 00 à 12 h 00.

Possibilité de renouveler vos inscriptions tous les jeudis de juillet et août, entre 17 h 00 et 18h00.

**Renseignements et dossier d'inscription:** [h.moreel@laposte.net](mailto:h.moreel@laposte.net) - 06 08 00 16 47

## PROGRAMME 2019

JUILLET					AOÛT					
4 à 6 ans	01 au 05 Semaine 27	08 au 12 Semaine 28	15 au 19 Semaine 29	22 au 26 Semaine 30	4 à 6 ans	29 au 02 Semaine 31	05 au 09 Semaine 32	12 au 16 S. 33	19 au 23 Semaine 34	26 au 30 Semaine 35
Lundi	FERME	Accueil et activités diverses	Accueil et activités diverses	Accueil et activités diverses	Lundi	Accueil et activités diverses	Accueil et activités diverses	FERME	Accueil et activités diverses	Accueil et activités diverses
Mardi		Piscine	Piscine	Piscine	Mardi	Piscine	Piscine		Piscine	Piscine
Mercredi		Multi activités	Multi activités	Multi activités	Mercredi	Multi activités	Mini Golf		Multi activités	Multi activités
Jeudi		Bowling	Animations danses africaines	Grand jeu	Jeudi	Initiation Nature	Multi activités		Aqua Parc ou Escalade	Safari Parc Peaugres
Vendredi		Grand jeu	Grand jeu	Walibi	Vendredi	Grand jeu	Grand jeu		Grand jeu	Journée Surprise
7 à 15 ans	01 au 05 Semaine 27	08 au 12 Semaine 28	15 au 19 Semaine 29	22 au 26 Semaine 30	7 à 15 ans	29 au 02 Semaine 31	05 au 09 Semaine 32	12 au 16 S. 33	19 au 23 Semaine 34	26 au 30 Semaine 35
	Camping du 2 au 5		Camping du 18 au 19			Camping du 30 au 1		FERME	Camping du 20 au 22	
Lundi	Accueil et activités diverses	Accueil et activités diverses	Accueil et activités diverses	Accueil et activités diverses	Lundi	Accueil et activités diverses	Accueil et activités diverses		Accueil et activités diverses	Accueil et activités diverses
Mardi	Pour les collégiens en vacances, Camping à Hauterives	Piscine	Piscine	Piscine	Mardi	Jeux de société	Piscine		Jeux de société	Piscine
Mercredi		Multi activités	Multi activités	Multi activités	Mercredi	Multi activités	Karting		Multi activités	Multi activités
Jeudi		Laser game	Animations danses africaines	Grand jeu	Jeudi	Voyageurs des Cimes à partir de 8 ans	Multi activités		Aqua Parc ou Escalade	Safari parc Peaugres
Vendredi		Initiation 1 <sup>er</sup> Secours	Grand jeu	Grand jeu	Walibi	Vendredi	Grand jeu	Grand jeu	Grand jeu	Journée Surprise

Attention : les campings sont limités à 20 participants. La semaine 27 est uniquement réservée aux collégiens en vacances.

Programme sous réserve de modifications. Multi activités : pâtisserie, activités manuelles ou sportives, jeux en intérieur ou extérieur...

## LES AMIS DE LA RONCERAIE



### Pique-nique familial

le dimanche 21 juillet à 12 h au parc de la Ronceraie.

### Inscription et règlement

salle Renoir de 14 h 30 à 17 h 30 avant le 12 juillet.

## FRANCE ALZHEIMER

C'est sur le très beau domaine "la Belle Etoile à Beausemblant que les participants, familles, bénévoles se sont retrouvés.

Nous étions les invités d'Annabelle et de sa famille, au programme visite du parc, du jardin potager, puis démonstration sous le chapiteau des numéros de cirques avec une initiation pour les participants et enfin un excellent gouter préparé par Annabelle, aussi beau à regarder que bon à manger UN GRAND MERCI à eux pour ce bon moment



## NOUVELLE SORTIE POUR LA HALTE- RELAIS LAVEYRON

**"DONNEZ DE LA COULEUR à LA VIE" malgré la maladie, telle est notre devise à FRANCE ALZHEIMER DROME**

## ANIMATION LAVEYRONNAISE — RAPPEL

Vous n'avez rien de prévu le 6 juillet en soirée?

Alors venez partager « Les MOULES-FRITES » avec l'Animation Laveyronnaise et l'orchestre « LE CLUB » qui animera la soirée.

Dès 19 heures vous serez accueillis et servis et vous pourrez vous éclater sur la piste de danse.

Alors n'hésitez pas venez nous rejoindre.



*Moules-frites: 10€  
Crêpes: 1€*

## C'est Pas Du Jeu !

La saison se termine.

Comme chaque année, "C'est Pas Du Jeu" va fermer ses placards pour laisser la place au centre de loisirs.

C'était une année riche en événements, dont le plus marquant aura été Lavey'Ronde des jeux.

Pour l'été, nous avons encore quelques RDV, le 10 juillet à Albon avec l'association "plus d'un tour dans son sac", le 19 juillet avec le centre de loisirs de Laveyron ...

On vous souhaite un bon été, on se retrouve en septembre !



## CLUB DE GEOLOGIE DE LAVEYRON

Le mauvais temps avait repoussé notre sortie du 18 mai à Eteize, repoussée au 25 le soleil l'emporta, de justesse... C'est un site que nous connaissons déjà, mais c'est toujours avec un certain plaisir que l'on se met en quête de blende (pour certains), galène, quartz, fluorine... Cette fois ci par contre nous avons escaladé le suc de clava, une partie émergente du manteau terrestre affleurement de serpentine où nous avons pu fouler la callune (la bruyère) en grands explorateurs que nous sommes avec repos au sommet.



Sur la halde d'Eteize



Au sommet de suc de Clava

### Sortie du 15 juin à Saint Jean Des Vignes

Nous devons abandonner l'Ardèche pour le Noooooorrrrd ! Saint Jean les Vignes nous attendait, mais décidément la météo joue contre nous cette année, et nous avons bien fait de nous abstenir !!!

## JUDO CLUB

### Une belle saison pour le Judo Club Saint-Valliérois

Le Judo Club Saint-Valliérois clôturait il y a quelques jours, le dimanche 16 juin, sa saison sportive. L'ensemble des pratiquants s'est réuni sur les tatamis pour la dernière fois de la saison, à l'occasion de la traditionnelle fête du judo, sous une forme légèrement différente des années précédentes. La manifestation débutait par un entraînement intergénérationnel durant lequel tous ont pu montrer le travail accompli cette année à leur famille et au public venu nombreux : échauffement, démonstrations techniques et acrobatiques, randoris (combats d'entraînement) opposant les plus jeunes aux plus anciens. Puis le public a été invité à participer à une démonstration de taïso, préparation physique basée sur le travail cardio et le renforcement musculaire, accessible à toute personne, sportive ou non, désireuse d'entretenir ou de retrouver une condition physique.

Avant les remerciements d'usage adressés à Thierry Lebrat et Sébastien Gaillard, enseignants bénévoles, le club a alors procédé à la remise des récompenses sportives par l'intermédiaire de MM. Bayle et Coquelle, élus respectivement à Saint-Vallier et Laveyron. Les trois premiers des classements du club par catégorie étaient récompensés, mettant ainsi en lumière les excellents résultats sportifs du club cette année : une première place et 3 podiums au championnat interdépartemental benjamins, une première place pour Kévin Bouchet et un podium pour Sarah Rabeï au championnat régional benjamin ! Notons aussi une troisième place à la coupe départementale cadets et une participation au championnat de France 2<sup>ème</sup> division pour Elias Henry.

Pour finir, les pratiquants ayant réussi leur examen de passage de grade se sont vus remettre leur nouvelle ceinture.

L'après-midi s'est terminée de manière très conviviale, autour des préparations culinaires des adhérents, préparées spécialement pour l'occasion.

Le temps est maintenant venu de raccrocher les judogis et de ressortir les maillots de bain pour des vacances bien méritées. Enfin pas pour tout le monde puisque les pratiquants adultes les plus courageux poursuivent les entraînements jusqu'à mi-juillet.

Pour tous les autres, le JCSV vous donne rendez-vous à la rentrée !



*Julien CHANTRIAUX  
relation presse  
06.26.96.76.89*

*Florient DELAFOY  
Secrétaire général  
06.37.43.23.49*

*Lionel HENRY  
Président  
06.15.07.22.04*

## Spectacle PERICARD



Vendredi 26 juillet à partir de 19 h 00  
**Concert des années 60 au parc de la Ronceraie**  
Organisé par la compagnie PERICARD



Pour sa septième édition des Musicales sur Rhône, l'école de musique associative la Boressoise aura fait connaissance avec la pluie.

L'essentiel a pourtant été sauvé. Réfugiés dans la salle des fêtes, les musiciens de l'école, comme ceux des écoles de Saint Donat et la Galaure ont pu montrer leurs talents dans l'après-midi.

C'est l'ensemble instrumental de l'Herbasse qui a ramené la météo à plus de clémence avec son programme basé sur le cirque, dont le cirque... du Soleil ! Un programme exigeant joué avec une rare musicalité.

Puis, Isaac Bonnaz a distillé ses chants emprunts d'Afrique... Alors que dehors, le trio Max Maumarcha (guitares et violoncelle) tenait promesse avec son set empli d'émotions. Les courageux qui ont affronté la fraîcheur de la tombée du jour se sont régalez.



Et ce fut le tour des sautillants Kunta de remuer toute la salle par son hip-hop jazz inclassable. Un sax tenor et un flugabone musclaient les morceaux de ce sextet venu de Lyon.



Enfin, les 4L boys ont clôturé le festival de son rock à 4 temps, simple, efficace, explosif.

Le festival soutenu par la CNR, la communauté de communes et la commune de Laveyron (merci à son équipe énergique) aura été un succès musical à défaut d'avoir été un succès météo !

## Réunion publique fibre optique



# LA FIBRE EST LÀ !

Accédez au Très Haut Débit grâce au  
réseau public Ardèche Drôme Numérique



## RÉUNION PUBLIQUE D'OUVERTURE COMMERCIALE

Venez rencontrer les fournisseurs d'accès à  
internet et découvrir leurs offres fibre !

le 4 juillet 2019 à 18h30  
Salle Polyvalente, Laveyron  
140 allée de la Ronceraie

## Mouvement de personnel municipal dans différents services

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique compétent.

- la création d'un emploi permanent de secrétaire à temps complet à compter du 3 juin 2019, l'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes : élections, assurances, gestion de l'informatique, communication, aide sociale,

- la création d'un emploi permanent d'animateur à temps non complet à raison de 26,29 heures à compter du 3 juin 2019, l'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions suivantes : accueil, surveillance et animation à l'école.

**DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

## Vente du camion Renault DD-176-OH

Monsieur le Maire rappelle au conseil la commande du camion RENAULT Premium 310.19 DXI pour remplacer notre ancien camion.

Considérant l'offre d'achat pour l'ancien camion DD-176-OH, formulée par Julien TP Services de Félines pour un montant de 2 750 €.

**Il est proposé au Conseil :**

de céder le camion au prix de 2 750 € à Julien TP Services

d'assurer la transaction

de sortir de l'actif ce bien pour un montant de 2 750 €

**DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

## Règlement cantine et garderie

Madame THIVILLIER, adjointe au maire en charge des affaires scolaires, présente le nouveau règlement de la cantine scolaire ainsi que le nouveau règlement de la garderie périscolaire.

**Il est proposé au Conseil :**

- **d'approuver** les modifications apportées au règlement cantine à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019

- **d'approuver** les modifications apportées au règlement garderie à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019

**DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

## Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la communauté de communes Porte de DromArdèche

Le Maire expose les éléments suivants :

Lors du Conseil communautaire du 18 Avril 2019, les conseillers communautaires ont échangé sur la représentativité du conseil communautaire suite aux prochaines élections municipales.

Le Maire rappelle le cadre réglementaire et le contexte :

Une répartition de droit commun des sièges prévus par commune au sein de l'EPCI est définie par la loi. La répartition de droit commun est assez différente de la représentativité actuelle du conseil communautaire. Elle conduit notamment à une représentation plus importante des grosses communes (St Rambert, St Vallier, Anneyron).

Suite à cette présentation, et afin d'opter pour une représentativité la plus proche possible de la représentativité actuelle, et notamment de rééquilibrer la représentation entre grandes et petites communes, les membres du conseil communautaire ont convenu de proposer au vote des conseils municipaux l'accord local dit « 4 ».

Pour rappel, les communes siégeant avec un seul conseiller communautaire disposeront d'un conseiller communautaire suppléant.

**Il est proposé au Conseil :**

- **d'approuver** l'accord local fixant à 54 le nombre de sièges du conseil communautaire de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche, et la répartition suivante :

Commune	Nombre de sièges
Saint-Rambert-d'Albon	6
Anneyron	4
Saint-Vallier	4
Saint-Sorlin-en-Valloire	2
Sarras	2
Saint-Uze	2
Albon	2
Hauterives	2
Saint-Barthélemy-de-Vals	2
Châteauneuf-de-Galaure	2
Épinouze	2
Beausemblant	1
Andancette	1
Lapeyrouse-Mornay	1
Andance	1
Laveyron	1
Eclassan	1
Le Grand-Serre	1

Commune	Nombre de sièges
Claveyson	1
Lens-Lestang	1
La Motte-de-Galaure	1
Manthes	1
Moras-en-Valloire	1
Champagne	1
Ponsas	1
Arras-sur-Rhône	1
Peyraud	1
Mureils	1
Ozon	1
Saint-Martin-d'Août	1
Tersanne	1
Saint-Avit	1
Saint-Étienne-de-Valoux	1
Ratières	1
Fay-le-Clos	1
<b>TOTAL</b>	<b>54</b>

**DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

**Environnement – Tarification des prestations d'enlèvement et de nettoyage des dépôts sauvages d'ordures et objets divers en violation de la réglementation applicable sur le domaine public ou privé communal**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre en place un système de tarification d'enlèvement et de nettoyage des dépôts sauvages d'ordures ménagères et objets divers afin de pouvoir verbaliser les contrevenants.

Il convient donc de fixer une tarification applicable pour les prestations assurées par l'employé communal.

**Il est proposé au Conseil :**

- **d'instituer** à compter du 01/09/2019, la tarification suivante applicable pour les prestations assurées par les employés communaux pour l'enlèvement et/ou le nettoyage des ordures et tous objets déposés en violation de la réglementation sur un lieu public ou privé :

- Dépôts de matières devant être déposées dans les conteneurs ou PAV (Point d'Apport Volontaire) : 100 €
- Dépôts de matières non acceptées dans les conteneurs ou PAV (Point d'Apport Volontaire) : 200 €

- **dit** qu'un arrêté municipal réglementant la collecte des déchets et assimilés sera pris par Monsieur le Maire

**DELIBERATION : Le conseil municipal accepte à l'unanimité.**